

Exertis Connect

ZI Buchelay 3000
BP 1126
78204 MANTES LA JOLIE CEDEX
FRANCE



Téléphone : 08 10 02 91 91 - Télécopie : 01 76 73 98 35

Page 1

FA44068272

Compte client : M140036

Contact : FOISSOTTE Mélinda

N° identif. intracomm. FR 00 827 498 460

N° commande Web/EDI : 103393336

Votre référence : COMF29752

Adresse de livraison

SICONTACT
MME Mélinda FOISSOTTE
POLE D AIX LES MILLES
400 RUE PIERRE BERTHIER
13100 AIX EN PROVENCE
FRANCE

SICONTACT

110 RUE EMILIE GAUTIER
13290 LES MILLES
FRANCE

N° de commande CV44066207

N° expédition BL44075023 du 13/05/24

FACTURE N° FA44068272

Commercial

COULBAUX Nathalie

Date : 13-05-2024

Référence	Désignation	Pays origine	Quantité	Code unité	Prix unitaire	Montant
150336	CORDON USB 3.1 Gen1 C - C - 1,80m Part Number : ECF-150336	CN	25	PCS	6,9900	174,75
PORT	Franco de port		1			
					Total EUR HT	174,75
					TVA 20%	34,95
					Total EUR TTC	209,70

Nous contacter : 0810 02 91 91 puis suivre les indications (0.06€/mn + prix appel)

Vous souhaitez faire une demande de retour => Il vous suffit de vous connecter sur www.exertis-connect.fr dans votre espace client, rubrique assistance puis service après ventes. Et laissez vous guider.

/!\ ATTENTION : nous avons changé nos coordonnées bancaires veuillez les mettre à jour, merci. /!\

IBAN en bas de page à droite.

Conditions de paiement

LCR AUTO SANS ACCEPTATION 30 jours da

Date d'échéance

13/06/24

Conditions de livraison

Transporteur

GENERICQUE

Notre banque

R.I.B.

I.B.A.N.

B.I.C. (SWIFT)

BNP PARIBAS

30004 00852 00010124815 19

FR76 3000 4008 5200 0101 2481 519

BNPAFRPPIFO

CUC Exertis Connect

N° id. intracomm. : FR 25 348 940 206 - SAS au capital de 11 010 000 Euros - SIRET : 348 940 206 00058 - NAF : 4651Z - RCS Versailles

Loi 92-1442 du 31/12/92 : Cette facture devra avoir été réglée à sa date d'échéance, le règlement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte, et tout retard de paiement entraînera des pénalités au taux de 1,5% par mois. Loi 2012-387 du 22/03/12 tout retard de paiement entraînera une indemnité forfaitaire de 40 euros.

Loi 80335 du 12/05/80 : Les marchandises restent notre entière propriété jusqu'à parfait paiement.